



République Française
Ville de Montceau-les-Mines
Le 25 Septembre 2007.

Monsieur Jean GAUMET
Adjoint au Député-Maire
chargé des Sports

à

Monsieur Michel DEGTIAR
Secrétaire du Tennis de Table Club de
Montceau
1 rue de Bel Air

71 300 MONTCEAU-les-MINES

Service émetteur : Sport et Jeunesse
Affaire suivie par : M. B. PONCEBLANC *MP*
Directeur
Tel : 03 85 67 68 35
M. JM. VERNIZEAU
Tel : 03 85 67 68 21
N/Ref : JG/BP/MTT - n° 07 - 353
V/Ref :
OBJET : Utilisation des équipements
P.J. :

Monsieur,

Suite à l'incendie du COSEC Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines, je vous informe que le COSEC Jean Moulin sera mis à la disposition du Service Jeunesse, les samedis à partir de 19 H 30.

En cas de compétition de tennis de table, je vous demande donc de bien vouloir respecter les horaires attribués à cet utilisateur et de libérer ce gymnase.

Restant à votre disposition et comptant sur votre compréhension,

je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

J. GAUMET



*Salut Jacques
Je ne suis hélas pas
tribunaire et le service
Jeunesse utilise ou pas
leur créneau et libère.*